DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
5159, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 9 janvier 2023

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4210-2022.
Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).
Suggestions du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* quant au calendrier de traitement du dossier.

Chère Consœur,

En prévision de la décision procédurale qui sera rendue prochainement au présent dossier, le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* formule par la présente certaines suggestions quant au calendrier de traitement de ce dossier.

En premier lieu, nous invitons la Régie à accorder à Hydro-Québec Distribution (HQD) **un délai suffisant, peut-être plus long que le délai usuel, afin de lui permettre de répondre aux demandes de renseignements qu'elle recevra de la Régie et des intervenants**. Il est en effet déjà arrivé, dans des dossiers complexes tel que celui-ci, qu'Hydro-Québec demande et obtienne des extensions de délais pour déposer ses réponses, ce qui a parfois eu pour effet de compresser le délai restant aux intervenants pour loger leur propre preuve.

Pour les mêmes raisons, afin d'éviter d'avoir à compresser le délai de dépôt des preuves des intervenants, nous invitons respectueusement la Régie à prévoir, à même le calendrier, la possibilité que des **contestations d'insuffisance de réponses** soient logées, avec le délai pour la réplique d'Hydro-Québec, de même que son délai pour le dépôt d'éventuelles réponses additionnelles que la Régie pourrait alors requérir d'elle.

Enfin, nous invitons respectueusement la Régie à prévoir **deux rondes de demandes de renseignements au Distributeur**. En effet, dans des dossiers complexes tel que celui-ci, la Régie exerce souvent sa faculté de loger plusieurs rondes de questions écrites à la Demanderesse. Nous recommandons que cette faculté soit également offerte aux intervenants car ce type de dossier est précisément celui où une seconde ronde de demandes de renseignements serait utile et permettrait de simplifier les questions orales qui seraient ensuite posées en audience. Des réponses à une seconde ronde de questions permettront par ailleurs à chaque intervenant de loger une preuve plus précise, alors des incertitudes qui auraient pu subsister après la première ronde de réponses auront pu déjà être levées.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

Le *Regroupement* comprend les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).